



REFERENCE DE POSTE :

Fiche de poste

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

SECRETARIAT GÉNÉRAL – SERVICE SYNTHÈSE, STRATÉGIE ET PERFORMANCE

Intitulé du poste : Référent hygiène, sécurité, conditions de travail et handicap

Corps concernés : - Catégorie A
- Catégorie B confirmé

Affectation : Ministère de la justice et des libertés - Bureau de l'action sociale et des conditions de travail (BASCT) - Département des ressources humaines et de l'action sociale

Localisation : Lille (2013) – Amiens provisoirement

Poste profilé : Oui

Dès la création de la plateforme interrégionale Grand Nord, le poste sera localisé à Lille.

I - Missions et organisation du bureau :

Le département des ressources humaines et de l'action sociale (DRHAS), service délocalisé du bureau de l'action sociale et des conditions de travail, est chargé, sur le ressort de plusieurs cours d'appel, de plusieurs missions principales :

- La relation avec les organismes régionaux d'action sociale,
- Le développement de l'offre de logements et la gestion des demandes des agents,
- L'information et la gestion des services médico-sociaux,
- Le suivi de la restauration administrative ouverte aux personnels du ministère de la justice,
- Le développement des autres prestations ministérielles et interministérielles, à commencer par les actions en faveur de la petite enfance,
- Le relai et l'animation, sur le plan interrégional de la politique du ministère en matière de santé, de sécurité au travail et de conditions de travail.
- L'information et la coordination des intervenants en matière de politique du handicap.
- La coordination de l'offre de formations généralistes continues.

Les DRHAS sont positionnés sur six plateformes interrégionales et le déploiement de ce dispositif se poursuit sur les plateformes de Lille et de Nancy

II - Description du poste

Le référent hygiène, sécurité, conditions de travail et handicap (RHSCTH) sera chargé d'animer au niveau interrégional la politique ministérielle dans les domaines de la santé et la sécurité au travail

ainsi que des conditions de travail, en participant à sa mise en œuvre sur le terrain, en apportant conseil et expertise aux différents acteurs locaux et en contribuant à des actions de prévention et d'information.

Par ailleurs, il devra animer et coordonner le réseau des correspondants et référents handicap relevant des directions opérationnelles dans le ressort de la plate-forme.

Placé sous l'autorité administrative du responsable du département des ressources humaines et de l'action sociale (DRHAS), le RHSCTH est chargé :

- de conseiller les différents acteurs locaux en charge de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail tels que les présidents de CHSCT départementaux, les chefs de services, l'encadrement, les préventeurs et les conseillers et assistants de prévention (anciennement ACMO) en menant des visites sur le terrain et en proposant des solutions ;
- d'animer le réseau des conseillers et des assistants de prévention en les guidant dans leurs missions, en les informant régulièrement, en favorisant l'échange des bonnes pratiques ;
- de favoriser la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels en diffusant sur le terrain les outils méthodologiques d'évaluation des risques et de suivi de plans d'actions, en facilitant leur utilisation, en proposant des actions préventives et correctives ;
- de participer aux comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail départementaux du ressort de la plateforme interrégionale en tant qu'expert ;
- d'analyser les procès verbaux des comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail départementaux et d'en faire émerger les problématiques générales ;
- de travailler en partenariat avec les médecins de prévention, en échangeant régulièrement des informations, en participant ensemble à l'analyse et au suivi des accidents de travail et en apportant votre soutien aux équipes pluridisciplinaires coordonnées par les médecins de prévention.
- de participer à l'évaluation de la politique conduite en suivant et communiquant régulièrement des indicateurs ;
- de coordonner l'action des correspondants et référents handicap relevant des directions à réseau dans le ressort de la plate-forme en diffusant des informations provenant de la section handicap (en particulier les sessions de formation), et en remontant vers cette section des informations collectées auprès des intervenants locaux (effectifs recrutés, difficultés éventuelles dans la mise en œuvre de la politique du handicap ...).

III - Compétences requises

Formation :

BTS, DUT en hygiène et sécurité ou équivalent souhaité.

Connaissances :

- maîtriser l'environnement professionnel de l'hygiène, de la sécurité, des conditions de travail et du handicap,
- connaître la réglementation en la matière,
- connaître les méthodes d'évaluation et de maîtrise des risques.

Savoir-faire :

- animer et conduire des projets,
- animer des groupes de travail,
- mettre en place des guides méthodologiques,
- proposer et animer des actions de formation,
- analyser des situations dégradées,
- évaluer les risques et proposer des actions préventives et/ou correctives.

Savoir-être :

- être autonome,
- avoir le sens des relations humaines et le goût des contacts,
- avoir un esprit de synthèse et une capacité d'analyse.

Une expérience d'au moins trois ans dans les domaines de la sécurité au travail est souhaitée.

Renseignements et candidatures :

Monsieur Marc SAMPIERI, chef du bureau de l'action sociale et des conditions de travail

01 44 77 71 66 - marc.sampieri@justice.gouv.fr

Monsieur Jean-Marc LANTOURNE, ingénieur de prévention

06 31 95 87 62 - jean-marc.lantourne@justice.gouv.fr